

15 décembre 2014

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 15 décembre 2014 à 19h30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Richard Tanguay
Mesdames les conseillères:	Joanne Leblanc Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Michel Gauvin Michel Croteau Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Jean-René Perron est absent.

Monsieur Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19h30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du *Code municipal*, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget 2015
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2014-229

IL EST PROPOSÉ par Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2015

ATTENDU QUE cette séance extraordinaire porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2015. Il est à noter que l'avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, conformément à la Loi, soit le 2 décembre 2014 ;

ATTENDU QUE selon les dispositions contenues à l'article 954 du *Code municipal* la municipalité doit adopter son budget pour l'année 2015 en prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires, afin de répondre aux besoins présents et futurs de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-230

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les prévisions budgétaires de l'année financière 2015 soient adoptées tel que présentées ci-dessous et que lesdites prévisions budgétaires soient publiées dans le journal l'Éveil du citoyen et sur notre site internet.

**MUNICIPALITÉ DE WEEDON
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015**

Exercice se terminant le 31 décembre 2015

	Prévisions budgétaires 2014	Prévisions budgétaires 2015
<u>REVENUS</u>		
Taxes	3 595 393 \$	3 587 200 \$
Paielement tenant lieu de taxes	91 350 \$	75 500 \$
Autres recettes de sources locales	607 529 \$	633 050 \$
Transferts	527 639 \$	610 449 \$
Appropriation de surplus	30 137 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	4 852 048 \$	4 906 199 \$
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	682 617 \$	731 929 \$
Sécurité publique	551 239 \$	575 305 \$
Transport routier	1 611 354 \$	1 587 892 \$
Hygiène du milieu	663 832 \$	619 867 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	223 098 \$	247 161 \$
Loisirs et culture	440 024 \$	464 370 \$
Frais de financement	679 884 \$	679 675 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 852 048 \$	4 906 199 \$

ADOPTÉE

#4

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions et commentaires sur les points suivants :

- la sécurité publique, l'urbanisme et la mise en valeur du territoire
- le coût du recyclage
- l'administration générale et le transport routier
- la possibilité d'augmentation des coûts de la MRC en cours d'année
- les loisirs et la culture
- l'inclusion ou non du mur de l'aréna au budget
- la dette municipale

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2014-231

À 20h18, Monsieur Michel Croteau propose la levée de cette séance extraordinaire.

Émile Royer

Directeur général / secrétaire-trésorier

Richard Tanguay

Maire